

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 2 mars 2023

Publié le : 08/03/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 45.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 21h58.

**Étaient présents** : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°5 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Alain ROSET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°11 incluse) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY.

**Étaient absents** : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, M. Philippe CREMER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Mery-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN.

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien COUDRY.

**Procurations de vote** : M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Juliette SORLIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Jean SIMONDON, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY, Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°20), M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°15), Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir de la question n°21), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2023/006388

Rapport n° 4 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

### I. En matière financière

Economie - DIV.22.08.D100 en date du 14/12/2022 - Aide à l'investissement matériel - projet SMALTIS - GBM / SMALTIS pour un montant de 30 000 €

Habitat - DIV.22.08.D103 en date du 14/12/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 21 532 €

Habitat - DIV.22.08.D105 en date du 14/12/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif « aide à la décision en faveur des copropriétés ») – Décision de subvention pour un montant de 7 420 €

Eau - Assainissement - DIV.22.08.D107 en date du 16/12/2022 - Réhabilitation du réseau AEP rues Chapitre, Chambrier et Palais à Besançon - Modification de la décision DIV.22.08.D78 du 8 septembre 2022 - GBM / Conseil Départemental du Doubs

Eau - Assainissement - DIV.22.08.D108 en date du 16/12/2022 - Renouvellement du réseau d'eau potable route de Larnod et chemin des Revallières à Busy - GBM / Conseil Départemental du Doubs

Eau - Assainissement - DIV.22.08.D109 en date du 20/12/2022 - SDA de la commune d'Amagney - GBM / Conseil Départemental du Doubs

Habitat - DIV.22.08.D98 en date du 01/12/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de prorogation du délai de validité de subvention

Habitat - DIV.23.08.D1 en date du 16/01/2023 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – décision de subvention pour un montant de 63 704 €

Habitat - DIV.23.08.D2 en date du 16/01/2023 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif « aide à la décision en faveur des copropriétés ») – décision de subvention pour un montant de 3 318 €

Eau - Assainissement - DIV.23.08.D3 en date du 10/01/2023 - Renouvellement du réseau d'eau potable rue de la Mairie à Braillans - GBM / Conseil Départemental du Doubs

Habitat - DIV.23.08.D6 en date du 26/01/2023 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de prorogation du délai de validité de subvention

Habitat - DIV.23.08.D7 en date du 26/01/2023 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention modificative pour un montant de 6 300 €

Finances - FIN.22.08.D22 en date du 28/11/2022 - Demandes de subventions – Réalisation d'un itinéraire cyclable reliant Chateaufarine et la rue Louis Aragon à Besançon - GBM / Département du Doubs, Région Bourgogne-Franche-Comté et Etat pour un montant de 263 652 €

Finances - FIN.22.08.D23 en date du 29/11/2022 - Demande de subvention – projet d'aménagement visant à améliorer les équipements sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe à Besançon - GBM / Etat pour un montant de 48 635,51 €

Finances - FIN.22.08.D25 en date du 21/12/2022 - Demandes de subventions – Réalisation d'une aire de covoiturage sur la commune de Busy - Région Bourgogne-Franche-Comté, et Etat pour un montant de 100 140 €

Finances - FIN.22.08.D26 en date du 21/12/2022 - Demandes de subventions – Création d'un pôle d'échanges multimodaux sur la commune de Saône (première phase) - Région Bourgogne-Franche-Comté, Etat et Europe pour un montant de 400 000 €

Finances - FIN.23.08.D1 en date du 19/01/2023 - Demande de subvention – projet d'aménagement visant à améliorer les équipements sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe à Besançon - Etat, Département du Doubs pour un montant de 55 583 €

Cotisation GRAINE Bourgogne Franche-Comté – 90 euros. Liquidé le 10/01/2023.

Cotisation Terres en ville – 3 060 euros. Liquidé le 03/02/2023.

07/02/2023 Cotisation 1 155.81 € à AVE (Alliance Villes Emploi pour l'année 2023)

## **II. En matière de marchés publics**

### **Acquisition d'un véhicule type fourgon châssis de l'ordre de 18 m<sup>3</sup> - Moteur diesel - 3 places**

Titulaire : BERTHIER TRUCKS – 25000 BESANCON

Montant : 51 959.46 € HT

Date de notification : 02/12/2022

### **Acquisition d'un véhicule type fourgon tôle de 8 à 22 m<sup>3</sup> - Moteur diesel – 2/3 places**

Titulaire : FRANCHE AUTOMOBILE – 25770 FRANCOIS

Montant : 32 748.24 € HT

Date de notification : 05/12/2022

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : SAS ROGNON CYPRIEN - 25500 MORTEAU

Montant : 31 948 € HT

Date de notification : 02/12/2022

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : TD DISTRIBUTION THEVENIN DUCROT – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Montant : 31 900 € HT

Date de notification : 16/12/2022

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : SAS ROGNON CYPRIEN - 25500 MORTEAU

Montant : 35 724 € HT

Date de notification : 12/01/2023

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : TD DISTRIBUTION THEVENIN DUCROT – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Montant : 31 400 € HT

Date de notification : 20/01/2023

### **Fourniture de SSP95**

Titulaire : TD DISTRIBUTION THEVENIN DUCROT – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
Montant : 31 020 € HT  
Date de notification : 08/12/2022

**Fourniture de SSP95**

Titulaire : TD DISTRIBUTION THEVENIN DUCROT – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
Montant : 25 920 € HT  
Date de notification : 26/01/2023

**Location d'un camion grue**

Titulaire : BASSIGNY POIDS LOURDS - 25410 SAINT VIT  
Montant : 72 384 € HT  
Date de notification : 02/12/2022

**Acquisitions de licences et de valideurs pour les réseaux urbains et périurbains**

Titulaire : KUBA - 25480 MISEREY SALINES  
Montant : 130 482 € HT  
Date de notification : 15/12/2022

**Fourniture de matériel électrique - Opération d'abaissement de l'éclairage public et éclairage tunnel fluvial**

Titulaire : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Montant : 130 000 € HT  
Date de notification : 03/01/2023

**Impression et fourniture de pavoisement, signalétique, PLV, adhésivage et vitrophanie pour la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole**

**Lot 1 : PLV extérieure et intérieure : bâches, kakémonos, calicots, banner-up...**

Titulaires : AGIPUB - 25000 BESANCON  
COM IN SARL - 13004 MARSEILLE  
DUPLIGRAFIC - 77601 MARNE LA VALLEE  
Montant maximum : 210 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 05/01/2023

**Lot 2 : Panneaux de communication de chantier, signalétique, enseigne**

Titulaire : AGIPUB - 25000 BESANCON  
Montant maximum : 300 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 05/01/2023

**Lot 3 : Adhésifs et vitrophanie**

Titulaire : AGIPUB - 25000 BESANCON  
Montant maximum : 210 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 05/01/2023

**Lot 4 : Adhésifs pour le tramway**

Titulaire : JBR ENSEIGNES - 25000 BESANÇON  
Montant maximum : 150 000 € HT/3 ans  
Date de notification : 05/01/2023

**Service d'assurances dommages ouvrages et construction – Opération UFR SJEPEG**

Titulaire : SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP - 75015 PARIS  
Montant de la prime : 37 914.55 € TTC  
Date de notification : 15/12/2022

**Service d'assurances dommages ouvrages et construction – Opération Institut Supérieur des Ingénieurs de Franche Comté**

Titulaire : SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP - 75015 PARIS  
Montant de la prime : 26 835.82 € TTC  
Date de notification : 15/12/2022

**Etude de bilan des connaissances sur les ressources stratégiques présentes sur le territoire du Grand Besançon Métropole et stratégie de préservation (Phase 1)**

Titulaire : IDEES EAUX - 39170 COTEAUX DU LISON

Montant maximum : 25 600 € HT

Date de notification : 02/01/2023

**Prélèvements et analyses d'effluents non domestiques, des paramètres généraux et de toxicité  
Lot 1 : Prélèvements et analyses des effluents non domestiques et substances phytosanitaires d'eau souterraine**

Titulaire : SCIENCES ENVIRONNEMENT – 25000 BESANCON

Montant : 140 000 € HT/4 ans

Date de notification : 28/12/2022

**Prélèvements et analyses d'effluents non domestiques, des paramètres généraux et de toxicité  
Lot 2 : Analyses de paramètres en temps contraint**

Titulaire : UNIVERSITE DE BESANCON - 25000 BESANCON

Montant : 200 000 € HT/4 ans

Date de notification : 03/01/2023

**Contrôle métrologique des systèmes de pesée embarqués sur les Bennes à Ordures Ménagères (BOM) de la régie de Grand Besançon Métropole**

Titulaire : MESURE ET SERVICES - 13300 SALON DE PROVENCE

Montant maximum : 100 000 € HT/4 ans

Date de notification : 06/12/2022

**Fourniture et pose de dispositifs de retenue routier, de barrières et potelets, réalisation de béton extrudé sur le territoire du Grand Besançon Métropole**

Titulaires : GLOBAL SIGNALISATION - 25480 ECOLE VALENTIN

AER - 71260 SENOZAN

Montant maximum : 900 000 € HT/3 ans

Date de notification : 02/12/2022

**Aménagement des locaux administratifs et amélioration du confort thermique du site de Port Douvot**

**Lot 2 : Plâtrerie - Plafonds - Menuiserie bois**

Titulaire : PERRIN – 25870 CHATILLON LE DUC

Montant : 115 408.47 € HT

Date de notification : 02/12/2022

**Lot 3 : Sols souples**

Titulaire : CAFRACO – 25000 BESANCON

Montant : 7 994 € HT

Date de notification : 02/12/2022

**Lot 4 : Génie climatique**

Titulaire : PALISSOT - 70700 BUCEY LES GY

Montant : 32 981.58 € HT

Date de notification : 02/12/2022

**Lot 5 : Electricité**

Titulaire : COTEB CODIEL - 25220 THISE

Montant : 36 567.03 € HT

Date de notification : 02/12/2022

**Réhabilitation par tubage continu par tubes polymérisés sur place de la canalisation d'eau potable rue du Chapitre, rue du Chambrier et rue du Palais à Besançon**

Titulaire : GROUPEMENT TELEREP EST – 57140 WOIPPY

SOGEA FRANCHE COMTE – 25110 AUTECHAUX

Montant : 958 996 € HT

Date de notification : 23/12/2022

#### **Travaux de génie électrique**

##### **Avenant 1 - Lot 1 : Secteurs Nord / Dame Blanche / Est**

Titulaire : Groupement EIFFAGE / SCEB – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant de l'avenant : 5 458.23 € HT

Date de notification de l'avenant : 25/11/2022

##### **Avenant 1 - Lot 2 : Secteurs Plateau / Sud-Ouest**

Titulaire : Groupement EIFFAGE / SCEB – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Date de notification de l'avenant : 25/11/2022

##### **Avenant 1 - Lot 3 : Secteurs Ouest / Saint-Vitois**

Titulaire : Groupement EIFFAGE / SCEB – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 1 227.20 € HT

Date de notification de l'avenant : 25/11/2022

##### **Avenant 1 - Lot 4 : Secteur Besançon Est**

Titulaire : Groupement EIFFAGE / SCEB – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 9 464.80 € HT

Date de notification de l'avenant : 25/11/2022

##### **Avenant 1 - Lot 5 : Secteur Besançon Ouest**

Titulaire : CITEOS – 25480 ECOLE VALENTIN

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 9 841.52 € HT

Date de notification de l'avenant : 16/12/2022

##### **Avenant 1 - Lot 1 : Secteurs Nord / Dame Blanche / Est**

Titulaire : CITEOS – 25480 ECOLE VALENTIN

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 2 190.96 € HT

Date de notification de l'avenant : 16/12/2022

##### **Avenant 1 - Lot 2 : Secteurs Plateau / Sud-Ouest**

Titulaire : CITEOS – 25480 ECOLE VALENTIN

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 3 987.55 € HT

Date de notification de l'avenant : 16/12/2022

##### **Avenant 1 : Lot 3 : Secteurs Ouest / Saint-Vitois**

Titulaire : CITEOS – 25480 ECOLE VALENTIN

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation

Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum

Montant de l'avenant : 1 569.06 € HT

Date de notification de l'avenant : 16/12/2022

##### **Avenant 1 - Lot 5 : Secteur Besançon Ouest**

Titulaire : SOBECA / POURCELOT – 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation  
Montant initial du marché HT : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum  
Montant de l'avenant HT : 9 972.75 €  
Date de notification de l'avenant : 28/11/2022

**Avenant 2 - Lot 4 : Secteur Besançon Est**

Titulaire : SPIE CITYNETWORKS – 39100 FOUCHERANS  
Objet de l'avenant : modification de la formule de révision et versement d'une indemnisation  
Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum  
Montant de l'avenant : 10 566.31 € HT  
Date de notification de l'avenant : 25/11/2022

**Avenant 1 : Fourniture de mobilier urbain**

Titulaire : SERI – 86100 CHATELLERAULT  
Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum avec un montant maximum : 149 000 € HT/an  
Objet de l'avenant : versement d'une indemnisation  
Montant de l'avenant : 5 199.97 € HT  
Date de notification de l'avenant : 12/01/2023

**Avenant 1 : Requalification de la rue des Fins à Dannemarie Sur Crète**

Titulaire : COLAS – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE  
Montant initial du marché : 430 978.36 HT  
Objet de l'avenant : prix nouveaux  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 02/12/2022

**Avenant 1 : Mise à jour et évolution de l'outil de suivi de la maintenance de l'éclairage public du Grand Besançon**

Titulaire : ROCH SERVICE – 95807 CERGY PONTOISE  
Objet de l'avenant : modification de la formule de révision suite à disparation de l'indice SYNTEC  
Montant initial du marché : accord-cadre à bons de commande sans minimum avec un montant maximum : 38 000 € HT pour 3 ans  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 04/11/2022

**Besançon - Place de Lattre de Tassigny : Requalification de la Place et ses abords**

**Avenant 2 - Lot 1 : VRD**

Titulaire : EUROVIA - 25200 MONTBELIARD  
Montant initial du marché : 434 916.35 € HT  
Objet de l'avenant : Travaux supplémentaires  
Montant de l'avenant : 114 846.61 € HT  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Avenant 1 - Lot 2 : Espaces Verts**

Titulaire : ID VERDE - 25000 BESANCON  
Montant initial du marché : 27 666 € HT  
Objet de l'avenant : travaux supplémentaires  
Montant de l'avenant : 5 674.20 € HT  
Date de notification de l'avenant : 12/12/2022

**Avenant 1: Orthophotographie pour mise à jour du PCRS**

Titulaire : L'EUROPE VUE DU CIEL - 54470 HAGEVILLE  
Montant initial du marché : 79 800 € HT/4 ans  
Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires  
Montant de l'avenant : 3 675 € HT  
Date de notification de l'avenant : 8/12/2022

**Avenant 1 : Service d'assurances du groupement de commandes constitué entre Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon, le SYBERT et l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté - Lot 3 – Assurance « auto-missions »**

Titulaire : SMACL ASSURANCES - 79031 NIORT  
Objet de l'avenant : Changement de Siret du titulaire  
Montant initial du marché TTC :  
Prime TTC forfaitaire annuelle VILLE : 5 990,09 €  
Prime TTC forfaitaire annuelle GBM : 3 830,30 €  
Prime TTC forfaitaire annuelle SYBERT : 379,13 €  
Montant de l'avenant : sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Surélévation et réhabilitation du bâtiment central et réhabilitation complète de l'amphithéâtre Gaudot de l'UFR SJEPEG**

**Avenant 1 - Lot 1 : Déconstruction VRD Espaces verts**

Titulaire : SNCB – 25000 BESANCON  
Montant initial du marché : 195 288.81 € HT  
Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires  
Montant de l'avenant : 3 523.20 € HT  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Avenant 1 - Lot 3 : Gros œuvre – Traitement des façades**

Titulaire : RIVA – 25770 SERRE LES SAPINS  
Montant initial du marché : 299 259.46 € HT  
Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires  
Montant de l'avenant : 6 252.27 € HT  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Avenant 1 - Lot 11 : Revêtements de sols durs**

Titulaire : SAS PREVITALI ECOLE – 25480 ECOLE VALENTIN  
Montant initial du marché : 19 493.01 € HT  
Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires  
Montant de l'avenant : 599.14 € HT  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Avenant 1 - Lot 13 : Plafonds suspendus**

Titulaire : 3PCI – 25870 LES AUXONS  
Montant initial du marché : 62 485.07 € HT  
Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires  
Montant de l'avenant : 737.82 € HT  
Date de notification de l'avenant : 23/01/2023

**Avenant 1 - Etudes pour l'instrumentation des ouvrages d'alimentation en eau potable de GBM**

Titulaire : SITES – 92500 RUEIL MALMAISON  
Montant initial du marché : 46 704€ HT  
Objet de l'avenant : Prolongation de délai  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 09/01/2023

**Vérifications périodiques réglementaires de différentes installations et équipements**

**Avenant 1 - Lot 1 : Appareils et accessoires de levage**

Titulaire : APAVE EXPLOITATION FRANCE - 25000 BESANCON  
Montant maximum initial du marché : 71 000 € HT  
Objet de l'avenant : Avenant de transfert de l'accord-cadre de la société APAVE ALSACIENNE à la société APAVE EXPLOITATION FRANCE  
Montant de l'avenant : Sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 30/01/2023

**Avenant 1 - Lot 2 : Lignes de vie, dispositifs d'ancrages sur bâtiments et ouvrages, et accessoires**

Titulaire : APAVE EXPLOITATION FRANCE - 25000 BESANCON

Montant maximum initial du marché : 10 500 € HT

Objet de l'avenant : Avenant de transfert de l'accord-cadre de la société APAVE ALSACIENNE à la société APAVE EXPLOITATION FRANCE

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 30/01/2023

**Avenant 1 - Lot 4 : Equipements sous pression et accessoires**

Titulaire : APAVE EXPLOITATION FRANCE - 25000 BESANCON

Montant maximum initial du marché : 27 000 € HT

Objet de l'avenant : Avenant de transfert de l'accord-cadre de la société APAVE ALSACIENNE à la société APAVE EXPLOITATION FRANCE

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 30/01/2023

**Avenant 1 - Lot 7 : Cabines de peinture et extracteurs**

Titulaire : APAVE EXPLOITATION FRANCE - 25000 BESANCON

Montant maximum initial du marché : 4 000 € HT

Objet de l'avenant : Avenant de transfert de l'accord-cadre de la société APAVE ALSACIENNE à la société APAVE EXPLOITATION FRANCE

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 30/01/2023

**Avenant 1 - Prestation pour le traitement par lavage et la réutilisation des balayures de chaussée et des sables de curage**

Titulaire : SUEZ EAU FRANCE – 21000 DIJON

Montant maximum initial du marché : 296 000 € HT

Objet de l'avenant : Changement de SIRET suite au déménagement de la société

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 30/01/2023

Marché avec Société IKUZO 25000 BESANCON

Notification 18/01/2023

pour un montant de 500 € HT pour la newsletters INVEST IN BESANCON en 2023

**III. En matière domaniale et foncière**

**EAU-ASSAINISSEMENT**

Par acte notarié du 6 juillet 2022, constitution d'une servitude au profit de GBM pour une canalisation publique d'eau potable portant sur une parcelle appartenant à MM. Henriot et Marche, sise à Thise et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
D	680	Sous la Roche	88 a 60 ca

Cette servitude a été consentie à titre gratuit.

Par acte notarié du 20 septembre 2022, constitution d'une servitude au profit de GBM pour une canalisation publique d'assainissement sur une parcelle appartenant aux consorts Kesselring, sise à Montfaucon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AH	25	Impasse Vauzevin	6 a 80 ca

Cette servitude a été consentie au prix de 250 euros.

Par acte notarié du 11 octobre 2022, constitution d'une servitude au profit de GBM pour une canalisation publique d'eau potable portant sur une parcelle appartenant aux consorts Chirier, sise à Thise et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
D	678	Sous la Roche	43 a 88 ca

Cette servitude a été consentie à titre gratuit.

Par acte notarié du 11 octobre 2022, constitution d'une servitude au profit de GBM pour une canalisation publique d'assainissement portant sur une parcelle appartenant à M. Descourvières, sise à Montfaucon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AH	29	Sous les Vauzevins	95 a 56 ca

Cette servitude a été consentie au prix de 680 €.

Par acte notarié du 10 novembre 2022, acquisition par GBM à la SCI des Valières II du lot volume I, correspondant à un bassin de rétention d'eaux pluviales, issu de la parcelle sise à Chalezeule cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AO	400	Sous Palente	3 a 9 ca

Cette acquisition est intervenue à titre gratuit.

Par acte notarié du 10 novembre 2022, acquisition par GBM à la SCI des Valières I du lot volume I, correspondant à un bassin de rétention d'eaux pluviales, issus des parcelles sises à Chalezeule cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AO	401	Sous Palente	63 ca
AO	397	Sous Palente	23 ca

Cette acquisition est intervenue à titre gratuit.

Par acte notarié du 10 novembre 2022, acquisition par GBM à la SCI des Valières I du lot volume I, correspondant à un bassin de rétention d'eaux pluviales, issus de la parcelle sise à Chalezeule cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AO	398	5 rue du Murgelot	99 ca

Cette acquisition est intervenue à titre gratuit.

## ECONOMIE

Par acte notarié du 6 juillet 2022, cession par GBM à la SCI Solouro d'une parcelle d'aisance, sise à Mamirolle, zone d'activités économiques du Noret 1, cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	244	Au Noret	1 a 71 ca

Cette cession est intervenue au prix de 3609, 81 € TTC.

Par acte notarié du 9 septembre 2022, cession par GBM à la SCI de la Brème, d'une parcelle correspondant au lot 15 de la zone d'activités économique du Noret, cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	230	Au Noret	16 a 72 ca

Cette cession est intervenue au prix de 35 295, 92 euros.

Par acte notarié du 11 octobre 2022, acquisition par GBM à la commune de Chemaudin et Vaux d'une parcelle située dans la ZAC de l'Echange et cadastrée :

Préfixe	Section	N°	Lieu-dit	Surface
593	ZE	250	Vaussanges	5 a 12 ca

Cette cession est intervenue au prix de 271 euros.

Par acte notarié du 11 octobre 2022, cession par GBM à la SCI Calinvest d'une parcelle correspondant au lot E24 de la ZAC de l'Echange, cadastrée :

Préfixe	Section	N°	Lieu-dit	Surface
593	ZE	259	Vaussanges	29 a 18 ca

Cette cession est intervenue au prix de 78 786 TTC.

Par acte notarié du 10 novembre 2022, résiliation par GBM d'un bail rural au profit de M. Genilloux portant sur une parcelle sise au sein de la ZAE de Gennes et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AA	155	Au Chauchoux	62 a 43 ca

Cette résiliation a donné lieu au versement d'une indemnité d'éviction d'un montant de 2 093 euros.

## VOIRIE

Par acte notarié du 14 décembre 2022, acquisition d'une parcelle à affecter à voirie appartenant aux conjoints Messmer, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
DE	135	65 Chemin des Prés de Vaux	28 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 1680 €.

## DIVERS

Le 6 juillet 2022, signature d'un contrat de prêt à usage consenti par GBM à M. Ruisseau et portant sur une parcelle sise à Osselle et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	0030	A Prost	1 ha 60 a 80 ca

Par acte notarié du 10 novembre, acquisition par GBM aux conjoints Stemmer d'une parcelle sise à Avanne-Aveney et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AE	15	Derrière Chaillot	8 a 15 ca

Cette parcelle a été acquise pour la création d'un cimetière à Avanne-Aveney au prix de 11 548,75 euros, ventilé comme suit : 8 965 euros pour l'indemnité principale, 1594,75 euros pour l'indemnité de emploi et 989 euros pour l'indemnité accessoire.

#### **IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances**

Mme B. c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'un recours contre un arrêté du 19 mai 2022 de licenciement en cours de stage pour insuffisance professionnelle notifié à Grand Besançon Métropole le 16 décembre 2022.

Société L. c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 12 janvier 2023 sollicitant l'annulation ou la résiliation du marché public relatif à l' « Animation d'ateliers de concertation logistique urbaine » et le versement d'indemnités.

Acceptation d'un virement de 2 825,88 € de BEAC correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Pouilley-les-Vignes, survenu le 18 juin 2019.

Acceptation d'un chèque de 8 317,11 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à Chatillon-le-Duc, survenu le 11 juin 2022.

Acceptation d'un virement de 129,12 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation survenu le 13 septembre 2022 rue Perret à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 6039.

Acceptation d'un chèque de 2 089,85 € de la MACIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Montferrand-Le-Château, survenu le 22 juillet 2022.

Acceptation d'un chèque de 18 798,57 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre une borne rétractable automatique à Micropolis à Besançon, survenu le 8 septembre 2022.

Acceptation d'un virement de 339 163,55 € de MS AMLIN INSURANCE correspondant à l'indemnité finale versée suite à l'incendie du parking souterrain Cassin à Besançon survenu le 31 décembre 2019. (Pour rappel, versement d'une indemnité immédiate de 1 376 860,48 € en mai 2022).

Acceptation d'un chèque de 6 846,82 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une borne à Micropolis à Besançon, survenu le 8 septembre 2022.

Acceptation d'un chèque de 1 676,88 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Avanne-Aveney, survenu le 21 octobre 2022.

Acceptation d'un chèque de 3 747,00 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre rue de Dole à Besançon, survenu le 9 novembre 2022.

Acceptation d'un chèque de 1 490,26 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à Chatillon-le-Duc survenu le 11 juin 2022.

Acceptation d'un chèque de 1299,48 € de PACIFICA correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Devecey, survenu le 26 octobre 2022.

Acceptation d'un chèque de 1 955,05 € d'ALLIANZ IARD correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Dannemarie-sur-Crête, survenu le 22 juillet 2022.

## V. En matière de ressources humaines

Convention de mise à disposition de personnel d'un agent de la Ville de Besançon à Grand Besançon Métropole pour la période du 13 juin au 12 décembre 2022, afin d'effectuer une mission temporaire au Département Architecture et Bâtiments. Date de signature de la convention : 21/11/2022.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

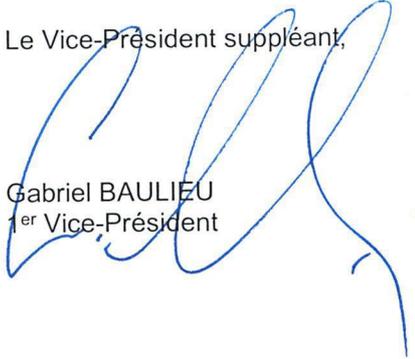
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le secrétaire de séance,

  
Sébastien COUDRY  
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président